

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nîmes, le 12/04/2022

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE NÎMES**

16 avenue Feuchères  
CS 88010

30941 NÎMES cedex 09  
Téléphone : 04.66.27.37.00  
Télécopie : 04.66.36.27.86

horaires d'ouverture de tribunal :  
<http://nimes.tribunal-administratif.fr>

E22000024 / 84

M. le Maire  
Mairie  
Place Gabriel Andéol  
84190 GIGONDAS

Dossier n° : E22000024 / 84  
(à rappeler dans toutes correspondances)

**COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR**

**Objet** : la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de GIGONDAS

M. le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Madame Marie-Pierre SIMON, enseignante spécialisée, demeurant 208 rue Henri Dunant, ORANGE (84100) (tel : 04 90 63 26 78 ; portable : 07 83 46 60 40) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M. le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,  
ou par délégation,